

Compte-rendu du conseil municipal

du mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Daniel JUGY, Jean-Pierre TOULOUSE, Yves BLANCHET, Patrice REVAH (absent pour les deux premières délibérations), Charles SPETH, M^{me} Danielle DAUBE, Antonio PEREZ, M^{me} Elizabeth PEREIRA.

Excusés : M. Michel AUDRAN, M^{mcs} Fabienne JOUVE et Marion BRUNO.

M^{me} Fabienne JOUVE donne pouvoir à M. Philippe POULEAU.

M^{me} Marion BRUNO donne pouvoir à M. Yves BLANCHET.

M. Michel AUDRAN donne pouvoir à M. Jean-Pierre TOULOUSE.

Mairie : M^{me} Aurélie BILLARD.

Ouverture de la séance à 18h00 par monsieur le maire.

Secrétaire de séance désigné à l'unanimité : M. Philippe POULEAU.

Madame la directrice des services, Aurélie BILLARD, donne lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal du 19 juillet 2017. Pas d'observations, ni de questions, signature du registre des délibérations.

Ordre du jour

1 - FINANCES - Budget principal - Budget des services de l'eau et de l'assainissement – Décisions modificatives.

Budget principal :

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération D02 du 19 juillet 2017 relative à la décision modificative n°01 du budget des services de l'eau et de l'assainissement. La prise en charge de cette décision a déséquilibré le budget. En raison de la correction de la reprise des résultats 2016 en exploitation (+2.12 €) et en investissement (+2.61 €), les recettes sont supérieures aux dépenses.

En conséquence, monsieur le maire propose d'adopter une décision modificative n°02 avec augmentation de crédits en dépenses répartis comme suit :

Section d'exploitation

Dépenses compte 61521 service eau : +1.20 €

Dépenses compte 61521 service assainissement : +0.92 €

Section d'investissement

Dépenses compte 2315 Opération Eau : +1.08 €

Dépenses compte 2315 Opération Assainissement : +1.53 €

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 – FISCALITE – Modalité d'établissement des impôts locaux 2018

Monsieur le maire fait part au conseil municipal des différentes modalités d'établissement des impôts directs locaux prévus par le droit commun et pour lesquelles le conseil municipal peut apporter des modifications par délibération pour application en 2018.

Compte tenu des incertitudes sur les recettes des communes dans les années futures, il propose de ne pas apporter de modifications aux modalités d'établissement des impôts directs locaux pour 2018, les abattements, exonérations et diverses modifications susceptibles d'être mis en place n'étant pas compensés.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.



3 – RESEAUX – Electricité – Syndicat Départemental d’Energie 04 – Convention de servitudes pour travaux de renforcement basse tension poste Aiglun Hameau du Roux

18h13 Arrivée de M. Patrice REVAH.

Jean-Pierre TOULOUSE, adjoint délégué aux réseaux, à la voirie et à l’environnement, fait part au conseil municipal des travaux de renforcement de la ligne électrique basse tension et de remplacement de pylônes depuis le Hameau du Roux pour l’alimentation électrique du Vieil Aiglun. Ces travaux sont mis en œuvre et pris en charge en totalité par le Syndicat Départemental d’Energie 04 (SDE04). Une convention de servitudes doit être établie concernant les parcelles A2031, A504, A503 et A505 pour que l’entreprise mandatée par le SDE04 puisse y effectuer les travaux prévus sur la ligne et les pylônes concernés. Le conseil municipal doit autoriser monsieur le maire à signer la convention présentée.

Vote favorable et à l’unanimité des membres présents et représentés.

4- VOIRIE – Aménagement de la desserte de Digne-les-Bains par la RN85 – Avis de la Commune

Jean-Pierre TOULOUSE, adjoint délégué aux réseaux, à la voirie et à l’environnement, fait part au conseil municipal de la réception en date du 25 juillet 2017 du dossier relatif au projet d’aménagement de la desserte de Digne-les-Bains par la RN85 issu de la concertation inter-services qui s’est déroulée du 1^{er} février au 10 mars 2017. Conformément aux articles L.122-1 V et R.122-7 II du Code de l’Environnement et en application du décret n°2016-1110 du 11 août 2016 relatif à la modification des règles applicables à l’évaluation environnementale des projets, plans et programmes, le conseil municipal intéressé sur le dossier du projet doit se prononcer sur celui-ci.

Entendu cet exposé, le conseil municipal approuve le projet d’aménagement de la desserte de Digne-les-Bains par la RN85 tel que présenté en date du 25 juillet 2017.

Vote favorable et à l’unanimité des membres présents et représentés.

5- AIDE SOCIALE – Convention de mise à disposition bureau pour permanence assistante sociale – Avenant n°02

Danielle DAUBE, adjointe déléguée aux ressources humaines et aux affaires sociales, rappelle au conseil municipal la convention signée le 5 août 2009 et l’avenant établi en date du 21 septembre 2015 relatifs à la mise à disposition d’un bureau situé dans les locaux de la mairie pour une assistante sociale du Centre médico-social de Digne-les-Bains. Suite à une modification d’horaires, madame Danielle DAUBE propose l’avenant n°02 qui porte les horaires de la permanence au 3^{ème} mardi matin du mois de 9h00 à 12h00.

Vote favorable et à l’unanimité des membres présents et représentés.

6 – SOLIDARITE – Subvention exceptionnelle d’aide aux sinistrés de l’ouragan IRMA

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le versement d’une subvention exceptionnelle pour venir en aide aux sinistrés de l’ouragan Irma qui a touché les Antilles à partir du 05 septembre 2017.

Sur la base de 1€ par habitant, cette subvention représente 1 380 € ; monsieur le maire propose d’arrondir le montant à 1 500 €. Cette subvention sera versée à la Croix rouge.

Vote favorable et à l’unanimité des membres présents et représentés.

7 – ELUS – Congrès des maires 2017

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le congrès national des maires de France se tiendra cette année du mardi 21 novembre au jeudi 23 novembre 2017. Il propose que deux membres du conseil municipal s’y rendent comme pour les précédentes éditions. Messieurs Patrice REVAH et Charles SPETH sont intéressés et disponibles.

Les frais d’inscription (95€ par participant) seront réglés par la Commune lors de leur inscription ; les frais de mission seront remboursés à ces conseillers municipaux sur la base des frais réels engagés pour les frais de transport et de



déplacement pour se rendre à Paris et dans Paris ; pour les frais d'hébergement et de repas, 150 € maximum par jour et par personne seront remboursés, afin de couvrir les frais d'hébergement souvent plus élevés que les montants forfaitaires des remboursements administratifs en vigueur. Les remboursements seront versés après production des justificatifs requis.

Vote favorable et à l'unanimité des membres présents et représentés.

8 - ELUS- Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal :

DEC14/2017- BATIMENTS -Travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux – Lots 2, 3 et 6 : déclarations de sous-traitance

Le lot 2 MENUISERIES EXTERIEURES des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, confié à 3P Construction, ZAE Espace Bléone, 38 avenue Beau de Rochas 04510 Aiglun, pour un montant de 20 120.00 € HT a fait l'objet d'une déclaration de sous-traitance pour la fourniture et la pose d'une porte automatique coulissante à deux vantaux (bâtiment de la mairie) avec la Miroiterie dignoise, Accueil Systèmes, avenue Paul Delaye, 04510 Aiglun, acceptée et agréée, pour un montant de 6 250.00 € HT (autoliquidation) en paiement direct, à déduire du montant du lot 2 de 3P Construction.

Le lot 3 AMENAGEMENTS INTERIEURS des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, confié à 3P Construction, ZAE Espace Bléone, 38 avenue Beau de Rochas 04510 Aiglun, pour un montant de 19 602 € HT a fait l'objet d'une déclaration de sous-traitance pour la réfection des peintures suite aux travaux avec Couleurs Bourgeon, 29 zone artisanale 04660 Champtercier, acceptée et agréée, pour un montant de 2 800 € HT (autoliquidation) en paiement direct, à déduire du montant du lot 3 de 3P Construction

Le lot 6 COUVERTURE ETANCHEITE des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, confié à 3P Construction, ZAE Espace Bléone, 38 avenue Beau de Rochas 04510 Aiglun, pour un montant de 8 944.50 € HT a fait l'objet d'une déclaration de sous-traitance pour les travaux d'étanchéité (fourniture et pose) avec CL2S Diagnostic, 606 chemin de la Pellonière, 83560 Vinon-sur-Verdon acceptée et agréée, pour un montant de 3 562.50 € HT (autoliquidation) en paiement direct, à déduire du montant du lot 6 de 3P Construction

DEC15/2017 – BATIMENTS – Contrôle sécurité climatisation des salles de musique et agrès de gymnastique de la salle de musculation au pôle Raymond Moutet

- La vérification périodique de sécurité sur les systèmes de climatisation et pompes à chaleur réversible du pôle multi activités Raymond Moutet est confiée au Bureau Veritas Exploitation, Immeuble Le Thaïs, 9 rue du docteur Honnorat, BP 91, 04000 Digne-les-Bains pour un montant de 438.00 € HT (un contrôle en 2017).
- La vérification périodique des agrès de gymnastique du pôle multi activités Raymond Moutet est confiée au Bureau Veritas Exploitation, Immeuble Le Thaïs, 9 rue du docteur Honnorat, BP 91, 04000 Digne-les-Bains pour un montant de 300.00 € HT par an, contrat d'une durée d'un an renouvelable tacitement.

DEC16/2017 – SPORTS / LOISIRS – Acquisition de deux cages de football

Deux cages de football aux dimensions homologuées ont été achetées auprès d'Eurogreen Sud, 740 chemin de la Plaine 84530 Villelaure pour un montant total de 1060.87 € HT.

DEC17/2017 – CIMETIERE – Module cartographique logiciel population

Le progiciel module cartographique complémentaire au module e.cimetière compris dans le pack e.magnus a été acquis pour une durée de cinq ans, pour un montant de 535.50 € HT auprès de Berger Levrault, Agence Méditerranée, Le Mila 195 rue Alfred Sauvy 34470 Perols. Les frais de mise en œuvre informatique de cette solution et la formation des agents s'élèvent à 819.00 € HT, portant ainsi le montant total du devis signé à 1 354.50 € HT.



DEC18/2017 – FINANCES - Engagements comptables

Lecture par monsieur le maire des engagements comptables pour la période du 19 juillet 2017 au 20 septembre 2017 (voir liste en annexe 1).

INFORMATIONS DIVERSES

- Articles journal des Maires (fin de la T.H, les Finances locales à la peine)
- Invitation réunion INSEE
- Article Maire-Info
- Communiqué AMF
- Annonce par le SDIS du décès de Gilbert SAUVAN
- Programme Congrès des Maires à Château-Arnoux vendredi 22.09.2017
- C.R. association des Maires du 04
- Communiqué de presse ANEM
- Article journal LA GAZETTE sur le prélèvement par l'Etat auprès de l'Agence de l'Eau
- Rappel : Un pot de départ en retraite de Francis JURAMY aura lieu le vendredi 29 septembre à partir de 17h30. Une enveloppe est mise à disposition pour offrir un cadeau collectif.
- Le congrès des maires du département aura lieu le vendredi 22 septembre à Château-Arnoux ; y participent monsieur le maire et Philippe POULEAU.
- Monsieur le maire informe le conseil de la décision du Tribunal Administratif concernant le litige opposant une administrée à la commune, relatif à des travaux réalisés en l'absence d'autorisation d'urbanisme ; le jugement complet est à la disposition des élus auprès du secrétariat.
- M. Yves BLANCHET interroge monsieur le maire quant à la pose de panneaux « voisins vigilants » : deux panneaux (entrée et sortie de la commune) seront posés.
- M. Charles SPETH interroge monsieur le maire quant à l'avancée des travaux de déploiement de la fibre optique sur la commune, et notamment vers le Vieil Aiglun : les travaux ont pris beaucoup de retard. Le choix du bureau d'études a été modifié. Les délais sont repoussés à fin 2018. Il n'est pas prévu pour l'instant que la fibre soit déployée sur l'ensemble du territoire jusqu'au Vieil Aiglun. La sortie du CCAS du 24.09.2017 a été annulée faute d'inscrits.

Séance close à 19h30.

Vu le maire,

Daniel JUGY



Le secrétaire de séance,

Philippe POULEAU



BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT - Dépenses engagées du 19/07/2017 au 20/09/2017:
Néant

BUDGET PRINCIPAL - Dépenses engagées du 19/07/2017 au 20/09/2017 :

Fournisseurs	Objet	TTC	Date	SECT°
SMABTP	Assurance dommage ouvrages travaux accessibilité (mairie)	5 967.36 €	25/07/2017	INVEST
VERITAS	Vérification pour mise en service des nouveaux buts de football	216.00 €	03/08/2017	INVEST
ESTORNEL	Vannes arrosage automatique stade	126.95 €	08/08/2017	INVEST
ABRAM ETS	Rayonnage à palettes	949.22 €	08/08/2017	INVEST
ABRAM ETS	Clés a chocs sans fils+ douilles	1 345.68 €	08/08/2017	INVEST
ABRAM ETS	Machine oscillante	435.91 €	08/08/2017	INVEST
BRUNO B TRAV AG	Remise en état talus suite construction rampe d'accès groupe scolaire	1 980.00 €	13/09/2017	INVEST
LACOSTE	Mobilier et matériel de bureau pour accueil mairie	623.02 €	19/09/2017	INVEST
FORUM BATIMENT	Ecrou pour tente aire de loisirs	21.23 €	26/07/2017	FONCT
ABRAM ETS	Bouteilles acétylène et oxygène	192.00 €	26/07/2017	FONCT
ARNAUD	Doubles clés placards garderie et sous-sol école	74.50 €	01/08/2017	FONCT
FORET JARDIN SERVICE	Fournitures entretien espaces verts	1 329.58 €	01/08/2017	FONCT
ESTORNEL	Arrosage école + arroseurs stade	1 472.75 €	01/08/2017	FONCT
SUDERIANE	Renouvellement licence antivirus du 09.08.2017 au 08.08.2018	91.80 €	08/08/2017	FONCT
JARDIN FLORENCE	Vase mariage du 16.09.2017	40.00 €	10/08/2017	FONCT
LA POSTE	Feuillets registres état civil 2018	40.09 €	11/08/2017	FONCT
PHARMACIE DES SENTEURS	Produits pharmacie école + mairie + STM	170.77 €	11/08/2017	FONCT
CEF	Pièces pour interrupteurs	215.14 €	11/08/2017	FONCT
DUPARC	Réparation boîte de vitesse camion Mercedes 410 d	161.65 €	04/09/2017	FONCT
FORUM BATIMENT	Fournitures outillage 2017	1 613.22 €	07/09/2017	FONCT
AYME-PNEUS	2 pneus pour Fiat Scudo	189.60 €	08/09/2017	FONCT
CEF	Alarme incendie type 4 pour mairie et garage	499.85 €	13/09/2017	FONCT
LA POSTE	Lettres suivies 50g	12.35 €	14/09/2017	FONCT
CARREFOUR	Fournitures alimentaires	85.91 €	18/09/2017	FONCT
FORUM BATIMENT	Poignée portillon école	17.94 €	18/09/2017	FONCT
PROVENCE GOURMANDE	Départ en retraite Francis Juramy	520.00 €	19/09/2017	FONCT
ALPES DETERGENTS	Produits entretien	68.87 €	19/09/2017	FONCT

TOTAL 18 461.39 €




